
E l é m e n t s d e c o m p a r a i s o n i n t e r n a t i o n a l e d e s c o û t s e t m a r g e s b a n c a i r e s

Philippe SZYMCAK¹

*Economiste, chargé de mission
Direction de la Prévision
Ministère de l'économie,
des finances et de la privatisation*

Evolutions macroéconomiques et mutations structurelles des systèmes financiers des principaux pays occidentaux se sont conjuguées depuis le début des années quatre-vingt pour conférer un statut privilégié à la question de l'efficacité comparée des structures d'intermédiation nationales.

Ainsi, au plan macroéconomique, le processus de désinflation et le ralentissement de la croissance économique, accompagnés par une hausse des taux d'intérêt réels et une montée des risques bancaires, se sont traduits par une augmentation significative des taux d'intérêt débiteurs réels. En France en particulier, ces taux ayant atteint aujourd'hui des niveaux sans précédent au cours des deux dernières décennies, la pression des emprunteurs et le souhait des pouvoirs publics de voir diminuer le coût du crédit se sont avivés et ont relancé le débat sur le coût de l'intermédiation financière.

En outre, en France tout comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE, les systèmes de financement et de paiement ont connu et sont appelés à connaître demain encore de profondes transformations. Le développement des marchés de capitaux, la « marchandisation »² du financement mais également le renforcement de l'intégration financière au niveau international sont autant d'évolutions qui bouleversent les structures de l'offre de services bancaires. De plus, au niveau européen, l'instauration de la libre prestation transfrontières des services à l'horizon de 1992 est également de nature à modifier profondément les structures des marchés bancaires en accentuant les pressions concurrentielles sur l'ensemble des segments de marché d'un secteur traditionnellement protégé par d'importantes barrières à l'entrée.

Dans ce contexte d'émergence d'une nouvelle division internationale du travail bancaire, les considérations relatives à la compétitivité des prestataires de services financiers et à l'efficacité relative des systèmes d'intermédiation nationaux deviennent cruciales.

¹ - Les vues exposées dans cet article sont celles de leur auteur et n'engagent pas les institutions qui l'emploient.

² - Cette notion désigne le fait que les conditions des financements intermédiés et désintermédiés sont de plus en plus déterminées à court terme par les taux prévalant sur les marchés de capitaux.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

C'est pourquoi il convient de procéder à une comparaison internationale du niveau des coûts d'intermédiation financière d'une part, des coûts et marges bancaires d'autre part. A cette fin, les informations issues des systèmes de comptabilité nationale mais aussi et surtout des systèmes de comptabilité bancaire centralisés et harmonisés par l'OCDE (1986) ont été exploitées.

Mais avant de procéder à cette analyse comparative, il importe de rappeler que le passage du concept théorique de coût de l'intermédiation financière à une notion mesurable pose problème et requiert une série de choix opératoires qu'il est nécessaire d'explicitier afin de préciser la nature des indicateurs élaborés. Une première étape méthodologique s'impose donc, au cours de laquelle seront rappelés les principaux concepts utilisés, explicitées les modalités de construction des indicateurs de coûts et de marges bancaires et soulignées les principales difficultés qui, sans être rédhibitoires à toute comparaison internationale, n'en contraignent pas moins l'économiste à manier avec précaution les concepts empiriques retenus. Les principaux résultats de l'analyse comparative internationale qui attestent l'existence de différences significatives de coûts et de marges bancaires d'un pays et d'un type d'institution à l'autre, seront présentés en second lieu.

LE COÛT D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE : DU CONCEPT THÉORIQUE À SON APPRÉHENSION STATISTIQUE

L'un des problèmes de base de l'économie appliquée et de la description analytique consiste en la traduction des concepts économiques en des notions donnant prise au calcul. Mais dans la mesure où certaines catégories théoriques se prêtent mal à la quantification, la production des indicateurs nécessaires à l'économiste ne peut se faire que moyennant diverses simplifications et approximations.

Comme la notion de coût de l'intermédiation financière n'a pas de correspondance directe avec une grandeur observable, on montrera d'abord comment passer du concept de coût d'intermédiation à des indicateurs de coûts et de marges bancaires utilisables à des fins de comparaisons internationales.

Mais en matière bancaire plus encore que dans d'autres secteurs économiques, les comparaisons internationales de coûts et de marges s'avèrent particulièrement délicates. On rappellera donc, dans une dernière étape, les difficultés statistiques et conceptuelles qui, bien que ne constituant pas des obstacles dirimants, invitent toutefois à manier avec précaution les indicateurs de coûts et marges bancaires. Ceux-ci ne sauraient en particulier être directement interprétés en termes d'efficacité opératoire des systèmes d'intermédiation.

FONCTION ET COÛT D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Supports du système de paiement et acteurs centraux du processus de finance indirecte, les intermédiaires financiers jouent un rôle fondamental dans les économies monétaires contemporaines. Justifiée au plan théorique par l'existence d'imperfections sur les marchés de capitaux en situation d'incertitude, la fonction d'intermédiation assumée par les institutions financières (IF) consiste en un ensemble de

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

prestations (services ou productions « réelles ») allant des opérations d'intermédiation simple dites de courtage, aux opérations impliquant la transformation financière et la création monétaire.

Intervenant au titre du premier type d'intermédiation, les IF mettent en contact les agents non financiers (ANF) à capacités de financement et les ANF à besoins de financement et, ainsi que l'ont montré Gurley et Shaw (1960), elles peuvent s'interposer entre ces deux types d'agents, en achetant des titres primaires aux emprunteurs ultimes et en émettant de la dette indirecte pour les prêteurs ultimes. Ce faisant, elles améliorent l'efficacité de l'allocation de l'épargne et des financements en tirant parti des économies d'échelle et d'envergure qu'elles réalisent en matière de coûts de transaction ainsi que dans la collecte et le traitement de l'information et des risques. En outre, dès lors que les IF font écran entre les ANF emprunteurs et prêteurs, un service de diversification des risques est rendu à ces derniers et justifie, à l'instar des services d'information et de transaction, une rémunération des intermédiaires.

Mais dans les économies monétaires, la spécificité fonctionnelle des IF consiste dans le fait que ces agents procèdent à une transformation financière et que certaines d'entre elles créent de la monnaie. A ce titre, elles lèvent la contrainte d'équilibre budgétaire des ANF en leur permettant d'adopter un échelonnement temporel de leurs dépenses conforme à leurs préférences. En assumant un déséquilibre d'échéances et de nature entre leur actif et leur passif (plus liquide que l'actif et non risqué pour les investisseurs), les IF jouent un rôle fondamental d'impulsion du circuit économique et permettent la satisfaction simultanée des préférences concernant la structure de leurs actifs. Anticipant de ce fait sur la formation du revenu et de l'épargne, permettant la résolution des asymétries de préférence de structure de bilan des ANF et assumant, par là-même, des risques de transformation, les IF rendent des services de nature financière et non seulement « réelle » aux ANF. Elles couvrent leurs frais de fonctionnement et dégagent une marge bénéficiaire grâce au différentiel de rendement entre leur actif et leur passif, que les ANF acceptent en contrepartie des services d'information, de transaction, de transformation et de mutualisation des risques qu'ils reçoivent.

53

Ainsi le coût de l'intermédiation financière consiste en la marge prélevée par les IF sur les ANF lors de leurs opérations d'intermédiation, marge qui leur permet de couvrir leurs coûts de fonctionnement (coûts de production) et les risques assumés ainsi que de dégager une marge bénéficiaire nette rémunérant le capital. Du point de vue de l'analyse économique, le coût de l'intermédiation financière ne saurait, en conséquence, être confondu avec le coût du crédit, dont il ne constitue que l'une des deux composantes, à côté du coût du passif des intermédiaires financiers.

ÉVALUATION DES COÛTS ET MARGES D'INTERMÉDIATION

Bien identifiée au plan théorique, la notion de coût d'intermédiation n'en est pas pour autant aisément quantifiable étant donné l'imperfection des systèmes statistiques mais également la nature même des activités bancaires contemporaines.

Entreprises multi-produits et multi-services, les institutions financières ne se limitent pas, aujourd'hui, à réaliser des prestations relevant de l'intermédiation mais proposent également de nombreux services joints ou annexes (gestion des moyens de paiement, location de coffre, commercialisation et négociation de valeurs mobilières, conseils, ...) dont il est souvent difficile, faute de systèmes de comptabilité analytique suffisamment développés, d'identifier les produits et les coûts.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

La faible séparabilité des fonctions de coûts bancaires et l'existence d'importantes péréquations tarifaires (certains services tels que la gestion des moyens de paiement n'étant pas tarifés explicitement bien qu'étant à l'origine d'importants coûts de production) rendent ainsi pratiquement impossible l'évaluation précise des coûts supportés par les ANF au titre des seuls services d'intermédiation qui leur sont rendus par les IF.

Ceci étant, deux types d'indicateurs peuvent être élaborés et seront utilisés dans le cadre de cet article. Les uns sont construits à partir des systèmes de comptabilité nationale, les autres sont issus des systèmes de comptabilité bancaire.

Les systèmes de comptabilité nationale se prêtent en effet à la construction d'indicateurs globaux de coût d'intermédiation financière dans la mesure où ils distinguent, au sein de la production de services des institutions de crédit, d'une part la production de services divers rendus à la clientèle hors opérations d'intermédiation, d'autre part la production imputée de services bancaires (PISB), réalisée par les institutions de crédit (IC) dans leurs activités d'intermédiaires financiers et mesurée conventionnellement par l'excédent des revenus de la propriété des IC sur le montant des intérêts qu'elles servent à leurs créanciers. A des fins des comparaisons internationales, cet indicateur, rapporté à diverses variables d'échelle, sera utilisé.

Si les indicateurs de comptabilité nationale présentent l'avantage théorique d'avoir un champ exhaustif et de dépasser ainsi l'hétérogénéité des formes institutionnelles qui composent les divers systèmes financiers, la comptabilité bancaire, qui ne rend compte que de l'activité de sous-systèmes d'intermédiation, ne permet que la construction d'indicateurs de coûts et de marges bancaires. Afin d'évaluer ces derniers sur la base des bilans et comptes de résultats centralisés par l'OCDE, la formation des résultats bancaires est décomposée ici, pour l'ensemble des sous-systèmes étudiés, en différentes étapes permettant d'apprécier l'importance des divers produits et charges dans la formation des marges et des coûts bancaires. En outre, les multiples soldes et agrégats comptables significatifs (produit net bancaire, marge d'intérêt, coûts opératoires, marge bénéficiaire) ont été calculés et rapportés systématiquement à des indicateurs de volume d'activité afin de permettre une comparaison internationale. Or, dans la mesure où seuls des indicateurs de nature financière et bilantielle sont disponibles actuellement au niveau international, les flux de marges et de coûts tirés des comptes de résultats sont rapportés ici à deux stocks représentatifs du volume d'intermédiation bancaire, à savoir le total de bilan d'une part, les capitaux engagés auprès des agents non financiers d'autre part.

Comme l'analyse comparative est réalisée ici en termes de ratios, et que les indicateurs de coûts et de marges bancaires ont la dimension de taux d'intérêt, le choix d'un indicateur de volume d'activité s'avère crucial. A cet égard, le total de bilan constitue sans doute l'indicateur le plus usuel mais, dans la mesure où il comprend la totalité des opérations interbancaires, il induit un biais systématique lors des comparaisons internationales, les banques françaises ayant en effet une structure de bilan relativement atypique. En effet, les prêts interbancaires représentent plus de 45 % de leur actif, alors que cette proportion n'est que de 25 % pour les banques de clearing londoniennes, de 23 % pour l'ensemble des banques universelles allemandes et de 11 % pour l'ensemble des banques commerciales américaines.

Etant donné que ces opérations interbancaires sont en général conclues à faibles marges, s'avèrent peu coûteuses en frais généraux et ne représentent pas des opérations d'intermédiation avec les agents non financiers, une correction de ce biais s'avère nécessaire. C'est pourquoi un second indicateur de volume d'activité procédant d'une analyse fonctionnelle des bilans bancaires, à savoir les capitaux engagés auprès de la clientèle, a été retenu. Indicateur du volume des seules

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

opérations d'intermédiation avec les agents non financiers, cet agrégat est obtenu en déduisant du total de bilan l'ensemble des opérations interbancaires autonomes ne correspondant pas à un besoin ou à une capacité de financement issues des opérations d'intermédiation avec les agents non financiers³.

LES LIMITES DES COMPARAISONS INTERNATIONALES DE COÛTS ET MARGES BANCAIRES

Toute analyse comparative internationale des coûts et marges bancaires se heurte à une série d'obstacles dont il importe de mesurer l'importance afin d'apprécier la portée et la signification des résultats qui seront exposés ultérieurement. Ces difficultés sont d'ordre statistique et conceptuel.

Le premier obstacle procède de l'hétérogénéité internationale des systèmes et des pratiques comptables. En dépit de l'effort d'harmonisation produit par les autorités de tutelle nationales et par l'OCDE, on ne peut considérer en effet que les mêmes postes recouvrent rigoureusement le même contenu. Au niveau du bilan, il semble en particulier que la ligne de partage des opérations selon l'agent constituant la contrepartie (agent non financier ou intermédiaire financier) n'est pas parfaitement identique d'un pays à l'autre. Ainsi ce partage réglementaire serait plus restrictif en France que dans d'autres pays, de sorte que l'utilisation des capitaux engagés comme indicateur de volume d'activité induirait un certain biais dans l'estimation des marges, celles-ci pouvant être quelque peu surestimées dans certains cas. En outre, le champ couvert par les données disponibles n'est pas parfaitement homogène, certaines étant établies sur une base comptable consolidée, d'autres pas.

Au niveau du compte de résultat, les principales difficultés résident dans la transcription comptable des plus-values sur portefeuille-titre, des provisions d'exploitation, des amortissements et des réserves. Ainsi les pratiques diffèrent tellement d'un pays à l'autre, en particulier pour des raisons prudentielles et fiscales, que l'on n'utilisera pas ici les informations relatives aux provisions bancaires. De plus, certains cas nationaux posant problème n'ont pas été retenus dans le cadre de cette étude.

55

Mais par-delà ces problèmes de comparabilité qui tiennent à l'hétérogénéité des systèmes et des pratiques comptables, il importe de souligner le fait que d'un pays à l'autre, et en dépit, répétons-le, de multiples efforts d'harmonisation, la gamme des institutions couvertes par les systèmes statistiques et comptables diffère sensiblement, de sorte que sous un même vocable peuvent être répertoriées des institutions aux structures et aux fonctions différentes. En fait, ce problème de sectorisation se situe à la charnière entre les obstacles statistiques et les difficultés conceptuelles se rapportant aux comparaisons internationales de coûts et marges bancaires.

L'un des principaux problèmes méthodologiques procède en effet de l'hétérogénéité des formes institutionnelles qui caractérisent chaque système de financement et de paiement national. Produits de modèles de développement financiers historiquement fort contrastés, les banques ont des structures, des systèmes de production mais aussi et surtout des fonctions économiques significativement différentes d'un pays à l'autre (gestion des moyens de paiement, financement de l'industrie, des PME

3 - Sur la base des comptes de bilan simplifiés publiés par l'OCDE, les capitaux engagés retenus consistent en la valeur supérieure des sommes (Prêts + Valeurs Mobilières + Autres actifs) et (Dépôts non bancaires + Obligations + Autres engagements). En outre, les soldes du compte de résultat ont été rapportés à des capitaux moyens et non à des capitaux de fin d'exercice. Une réfaction proportionnelle à celle constatée pour le total de bilan a été appliquée aux capitaux engagés.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

et des particuliers, transactions sur les marchés de capitaux...). En outre, les structures de marché, la nature de la clientèle (« banque de détail » versus « banque de gros »), les dispositifs prudentiels et fiscaux ainsi que diverses sujétions administratives sont autant d'éléments qui déterminent le niveau et l'évolution des coûts et marges bancaires et qui diffèrent sensiblement d'un espace national à l'autre.

Ces remarques relatives à l'hétérogénéité fonctionnelle des acteurs des systèmes de financement et de paiement impliquent de revenir sur l'une des difficultés théoriques essentielles à laquelle se heurte toute tentative de comparaison internationale de l'efficacité bancaire, à savoir le choix d'un indicateur de production.

Ainsi que nous l'avons souligné précédemment, l'approche en termes de ratios qui constitue la méthode d'analyse des coûts et marges retenue ici, nécessite en effet l'identification d'indicateurs de volume d'activité. Or aucune mesure de l'activité bancaire n'est aujourd'hui unanimement acceptée. La nature relationnelle et multidimensionnelle des productions bancaires, l'importance de la qualité des prestations et la spécificité de certains services tels que le transfert et la mutualisation des risques sont autant d'obstacles essentiels à l'évaluation d'un indicateur synthétique du volume d'activité des institutions financières. En outre, on ne dispose pas aujourd'hui de base de données internationales répertoriant les indicateurs physiques (nombre de comptes, nombre de transactions, nombre de dossiers de crédits traités) qui permettraient de construire des indicateurs synthétiques de production bancaire. Dès lors, le choix d'indicateurs bilantiels d'activité procède à la fois d'impératifs de disponibilité des informations et d'une option théorique, ces volumes financiers rendant relativement bien compte des activités d'intermédiation traditionnelle qui fondent la spécificité fonctionnelle des banques.

Mais dans la mesure où les bilans bancaires ne retracent que très imparfaitement certaines activités (nouveaux produits financiers, courtage, conseil...), le choix de ces indicateurs financiers induit un biais qui, à l'instar des autres problèmes que posent les comparaisons internationales, invite à préciser la nature des indicateurs retenus ici.

En premier lieu, dans la mesure où l'on ne dispose pas, au niveau international, de données permettant d'identifier dans chaque pays les produits et coûts de production induits par la seule activité d'intermédiation, les coûts et marges bancaires présentés ci-dessous ne constituent pas des indicateurs parfaitement fiables du coût d'intermédiation au sens strict. D'autre part, l'on ne saurait considérer que les ratios élaborés dans le cadre de la présente étude constituent de bons indicateurs de l'efficacité technique des systèmes d'intermédiation bancaire nationaux, ceux-ci étant par trop hétérogènes de par leurs fonctions, leurs structures et leurs environnements respectifs.

Ainsi, si elles ne constituent pas des obstacles rédhibitoires à toute comparaison internationale, les difficultés statistiques et conceptuelles sont telles qu'il importe de manier avec précaution les indicateurs de coûts et de marges bancaires. En particulier, ils ne sauraient être interprétés directement comme des indicateurs d'efficacité opérationnelle.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES NIVEAUX DE COÛTS ET MARGES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Afin de procéder à la comparaison internationale des coûts et des marges des intermédiaires financiers, nous retiendrons ainsi deux niveaux d'analyse complémentaires : le premier reposera sur l'exploitation des notions de comptabilité nationale,

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

l'autre utilisera des indicateurs élaborés sur la base des systèmes de comptabilité bancaire. En fait, étant donné les problèmes de sectorisation et d'interprétation que posent les notions de comptabilité nationale et dans la mesure où, grâce aux travaux du professeur J. Revell et de l'OCDE, une masse d'informations partiellement harmonisées au plan international est aujourd'hui disponible, l'analyse comparative reposera essentiellement sur les systèmes de comptabilité bancaire. Nous commencerons toutefois par rappeler les principaux résultats globaux auxquels conduisent les notions de comptabilité nationale.

NIVEAU DU COÛT DE L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE EN TERMES DE COMPTABILITÉ NATIONALE

Tirée des comptes de production des institutions de crédit publiés par l'OSCE et l'OCDE, la production imputée de services bancaires (PISB) constitue un indicateur global et en principe exhaustif du coût de l'intermédiation financière. Afin de pouvoir procéder aux comparaisons internationales, une analyse en termes de ratios s'impose, la PISB étant rapportée ici à deux variables d'échelle complémentaires, le Produit Intérieur Brut (PIB) d'une part, le total de l'actif des institutions financières d'autre part.

Indicateur traditionnel du coût de l'intermédiation financière, le ratio (PISB/PIB) permet d'apprécier l'importance du prélèvement (et de la contribution) réalisé par les institutions de crédit sur le produit intérieur brut. Si l'on raisonne en terme de ratios moyens sur les cinq premières années de la décennie qui a commencé en 1980 (tableau 1 ; le classement est fait par ordre croissant) on observe que, rapportée au PIB, la PISB se situe en France dans une position médiane par rapport au prélèvement réalisé par les systèmes d'intermédiation étrangers sur les agents non financiers.

57

TABLEAU 1 :
INDICATEURS DU COÛT D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE
EN TERMES DE COMPTABILITÉ NATIONALE
(moyenne 1980-1984)

Ratio (PISB/PIB)		Ratio (PISB/Total de l'actif des institutions financières)	
Etats-Unis	2,6	Etats-Unis	1,8
Royaume-Uni	4,0	Royaume-Uni	1,8
France	4,1	Japon	2,0
Japon	4,3	France	2,1
RFA	4,4	RFA	2,4
Italie	4,5	Italie	2,6

Mais étant donné que le degré d'intermédiation des flux financiers diffère significativement d'un pays à l'autre, un autre indicateur peut être construit en retenant au dénominateur du ratio non pas le flux que constitue le produit intérieur brut mais

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

le stock d'endettement de l'ensemble des agents économiques tel qu'il est quantifié par le total de bilan des institutions financières⁴. Le recours à cet indicateur ne modifie pas substantiellement le diagnostic, les intermédiaires financiers français dégagant de l'ensemble de leurs opérations une marge unitaire se situant à nouveau en position médiane.

Mais rappelons que les problèmes de sectorisation et d'homogénéité des statistiques financières ainsi que le fait de ne pouvoir raisonner qu'en termes de total de bilan des institutions financières limite la portée heuristique des indicateurs qui peuvent être élaborés sur la base des systèmes de comptabilité nationale. C'est pourquoi l'analyse comparative internationale reposera ici essentiellement sur l'exploitation des documents comptables bancaires centralisés et harmonisés par l'OCDE.

NIVEAU DES COÛTS ET MARGES BANCAIRES

En ne raisonnant plus sur l'ensemble des institutions financières mais uniquement sur la population des banques, on a, étant donné les contraintes de disponibilité de l'information, retenu deux niveaux d'agrégation et d'investigation. On comparera systématiquement les coûts et marges de l'ensemble des banques commerciales de chaque pays, d'une part, et ceux des principales banques commerciales de chaque pays, d'autre part, afin d'apprécier les coûts et marges des entités susceptibles de se concurrencer effectivement sur les différents segments du marché des services bancaires (voir dans l'annexe 1 la composition de chaque catégorie de banques).

Pour ces deux catégories de population bancaire, divers ratios ont été élaborés à partir d'une restructuration des comptes de résultats et des bilans publiés dans neuf pays de l'OCDE. En outre, dans la mesure où la présente étude vise à identifier des caractéristiques structurelles, seuls les ratios moyens calculés sur les cinq premières années de la décennie qui a débuté en 1980 seront présentés⁵.

Etant donné la définition théorique du coût d'intermédiation, on pourrait considérer a priori que l'un des indicateurs à privilégier consiste en la marge d'intérêt, c'est-à-dire la différence entre les intérêts reçus et versés, rapportée à une variable d'échelle. La comparaison internationale de cet indicateur suggère que, rapportée au total de bilan, la marge d'intérêt de l'ensemble des banques françaises est significativement plus élevée qu'en Suisse, au Japon et en Allemagne mais se compare favorablement à la marge dégagée par les banques américaines, italiennes et espagnoles (Tableau 2). Sur la base du même indicateur, les grandes banques françaises dégageraient une marge comparable à celle des grandes banques italiennes, américaines et allemandes, mais qui serait significativement inférieure au prélèvement réalisé par les banques de clearing britanniques et les grandes banques espagnoles.

Si l'on rapporte la marge d'intérêt non plus au total de bilan mais aux seuls capitaux engagés auprès de la clientèle, l'appréciation portée sur le niveau relatif de la marge d'intérêt se modifie nettement. Il apparaît alors que la marge d'intérêt dégagée par l'ensemble des banques commerciales françaises est supérieure à celle

4 - Ce ratio fournit des indications intéressantes mais doit être manié avec précaution dans la mesure où les sources ne sont pas rigoureusement homogènes, les encours de crédit étant tirés des statistiques financières de l'OCDE — ou des statistiques monétaires dans le cas français — non harmonisées, alors que la PISB est issue des comptes non financiers.

5 - A l'exception des grandes banques italiennes et des banques canadiennes, pour lesquelles les séries homogènes sont moins longues.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 2 :
MARGE D'INTÉRÊT
(moyenne 1980-1984)

ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES			
Marge d'intérêt rapportée aux capitaux engagés		Marge d'intérêt rapportée au total de bilan	
Suisse	1,64	Suisse	1,31
Japon	1,77	Japon	1,50
Canada	2,90	Belgique	1,76
Belgique	3,07	Allemagne	2,33
Allemagne	3,29	Canada	2,49
Etats-Unis	3,71	France	2,72
Italie	3,77	Etats-Unis	3,16
Espagne	4,79	Italie	3,25
France	4,86	Espagne	4,15

59

GRANDES BANQUES COMMERCIALES			
Marge d'intérêt rapportée aux capitaux engagés		Marge d'intérêt rapportée au total de bilan	
Japon	1,47	Japon	1,18
Suisse	1,80	Autriche	1,21
Autriche	1,99	Suisse	1,25
Italie	2,85	Italie	2,55
Etats-Unis	3,22	Etats-Unis	2,65
Allemagne	3,84	Allemagne	2,67
France	4,66	France	2,69
Grande-Bretagne	4,71	Grande-Bretagne	3,40
Espagne	5,69	Espagne	4,86

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

des autres principaux systèmes bancaires⁶. Le même diagnostic peut être formulé quant au niveau relatif des marges d'intérêt dégagées par les grandes banques des principaux pays industrialisés, seules les banques de clearing londoniennes et les grandes banques espagnoles ayant des marges d'intérêt supérieures à celles des banques françaises.

Les niveaux relatifs de marge d'intérêt sont donc fort différents d'un pays à l'autre et la marge des banques françaises rapportée aux capitaux engagés semble significativement plus élevée que dans la plupart des autres grands pays de l'OCDE et ce, tant pour les grandes banques que pour l'ensemble des banques commerciales. Mais il convient de relativiser l'importance de la marge d'intérêt comme indicateur de coût d'intermédiation bancaire lors d'analyses comparatives internationales. En effet, les banques sont des entreprises multi-services qui ne se limitent pas aux opérations d'intermédiation et qui, en outre, ne pratiquent pas d'un pays à l'autre la même tarification.

Ainsi, en France, des services tels que la gestion des moyens de paiement et diverses opérations sur les marchés de capitaux pour le compte de la clientèle sont traditionnellement sous-tarifés, ce qui nécessite, pour réaliser l'équilibre d'exploitation globale des banques commerciales, une surtarification structurelle des opérations d'intermédiation⁷. Comme ces péréquations tarifaires sont fort variables d'un pays à l'autre, les structures de compte de résultat induites apparaissent fort contrastées. Ainsi la comparaison de la part des produits de commissions dans le produit net bancaire (PNB défini comme la somme de la marge d'intérêt et des commissions nettes reçues au titre de l'ensemble des activités bancaires) suggère que la structure du compte de résultat des banques françaises était, au début des années quatre-vingt, relativement atypique, les commissions ne représentant que 15 % du produit net bancaire. De ce fait, ce dernier était particulièrement dépendant de la marge d'intérêt et donc de l'évolution relative des taux d'intérêt débiteurs et créditeurs (tableau 3).

C'est pourquoi il convient de compléter les comparaisons de marge d'intérêt par une étude du niveau relatif des marges globales, définies comme le rapport du produit net bancaire à un indicateur bilantiel d'activité.

Il apparaît alors que, rapportée au total de bilan, la marge globale des banques françaises se situe en position médiane (tableau 4). Mais à nouveau, si l'on rapporte le produit net bancaire aux seuls capitaux engagés, la marge globale de l'ensemble des banques françaises semble plus élevée que dans la plupart des autres grands pays de l'OCDE à l'exception de l'Espagne. Les grandes banques françaises dégagent quant à elles une marge globale comparable à celle de leurs homologues allemandes et inférieure à celle des banques de clearing anglaises ainsi que des grandes banques espagnoles. Leur marge apparaît toutefois supérieure à celle dégagée par leurs homologues japonaises, suisses, italiennes et américaines.

D'un point de vue comptable, de tels écarts de marge reflètent les niveaux respectifs de coûts opératoires et de marge bénéficiaire nette, l'importance relative des deux composantes des marges brutes différant significativement d'un pays à l'autre ainsi que nous allons le voir. Mais on rappellera au préalable que l'analyse économique montre que les disparités de coûts et de marges doivent elles-mêmes être rapportées à la structure de l'offre et de la demande de prestations bancaires et

6 - Les statistiques relatives à l'ensemble des banques commerciales anglaises ne sont pas disponibles, ne faisant pas l'objet d'une centralisation.

7 - L'utilisation d'éléments de comptabilité analytique a permis à la Commission Bancaire d'établir qu'en 1983, les services de gestion des moyens de paiement et d'activité financière engendraient 48,6 % des frais généraux et des amortissements mais n'étaient à l'origine que de 8,5 % du produit net bancaire, la charge nette étant supportée par la marge d'intermédiation. Voir Commission Bancaire (1984) et Ph. Szymczak (1986).

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 3 :
PART DES COMMISSIONS
DANS LE PRODUIT NET BANCAIRE
(moyenne 1980-1984)

Ensemble des banques commerciales		Grandes banques commerciales	
Japon	15,1	France	14,8
France	15,4	Autriche	17,0
Espagne	18,3	Espagne	17,9
Belgique	20,8	Japon	20,6
Canada	21,8	Allemagne	29,1
Etats-Unis	24,4	Etats-Unis	30,5
Italie	27,2	Grande-Bretagne	31,5
Allemagne	27,4	Italie	33,8
Suisse	46,4	Suisse	49,6

donc aux structures des marchés sur lesquels opèrent les intermédiaires financiers. L'intensité et les modalités de la concurrence bancaire diffèrent en effet beaucoup d'un pays à l'autre et conditionnent fortement tant l'efficacité productive et allocative que le niveau des marges bénéficiaires des institutions en place. Il est possible à cet égard qu'en matière bancaire tout comme dans d'autres secteurs de l'économie, des structures de marché oligopolistiques sur lesquelles prévalaient des modalités de concurrence non tarifaires aient conduit à une relative inefficacité productive et allocative, les institutions en place ne subissant pas les pressions concurrentielles qui les auraient contraintes à minimiser leurs coûts de production.

Il apparaît à cet égard que les différences de marge globale reflètent dans une large mesure les écarts de niveau de coûts opératoires définis comme la somme des charges de personnel et des charges générales d'exploitation. Indicateurs du coût de fonctionnement des systèmes bancaires, les ratios (coûts opératoires/volume d'activité) diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Si, lorsque l'on retient le total de bilan au dénominateur du ratio, les banques françaises se situent à nouveau en position médiane, voire en position très favorable pour les grandes banques, il apparaît au contraire qu'en termes de capitaux engagés, les banques françaises supportent des coûts opératoires plus élevés que les banques des principaux pays étrangers, à l'exception de l'Espagne (tableau 5). Les grandes banques françaises semblent, quant à elles, supporter des coûts opératoires comparables aux coûts de fonctionnement des grandes banques allemandes et significativement inférieurs à ceux de leurs homologues britanniques et espagnoles. Mais l'écart avec les banques japonaises, suisses et américaines reste important.

En outre, il apparaît que la hiérarchie des coûts opératoires reflète directement les écarts entre les charges de personnel supportées par les divers systèmes

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 4 :
MARGE BANCAIRE GLOBALE
(moyenne 1980-1984)

ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES			
Produits net bancaire rapporté aux capitaux engagés		Produit net bancaire rapporté au total de bilan	
Japon	2,09	Japon	1,76
Suisse	3,06	Belgique	2,22
Canada	3,71	Suisse	2,45
Belgique	3,87	Canada	3,18
Allemagne	4,52	Allemagne	3,20
Etats-Unis	4,90	France	3,21
Italie	5,18	Etats-Unis	4,18
France	5,75	Italie	4,46
Espagne	5,87	Espagne	5,08

GRANDES BANQUES COMMERCIALES			
Produit net bancaire rapporté aux capitaux engagés		Produit net bancaire rapporté au total de bilan	
Japon	1,85	Autriche	1,46
Autriche	2,40	Japon	1,49
Suisse	3,56	Suisse	2,47
Italie	4,31	France	3,16
Etats-Unis	4,64	Allemagne	3,75
Allemagne	5,41	Etats-Unis	3,81
France	5,47	Italie	3,86
Grande-Bretagne	6,86	Grande-Bretagne	4,95
Espagne	6,94	Espagne	5,92

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

de densité et de structure du réseau de guichets tiennent bien entendu à des considérations topographiques et démographiques (concentration de la population), mais trouvent également certaines de leurs origines dans la configuration de la concurrence bancaire, certaines institutions ayant développé voire surdimensionné leur réseau dans un contexte de concurrence non tarifaire, la prestation de services gratuits (dont le service de proximité) se substituant dans ce cas à la rémunération explicite des dépôts à vue.

De même, lorsque l'on ne considère que les cinq premières banques de chaque pays, les ratios représentatifs des volumes de capitaux gérés par employé apparaissent significativement différents d'un pays à l'autre. Ne disposant que d'indicateurs de total de bilan à ce niveau d'analyse, on ne sera pas surpris de trouver les institutions françaises en position médiane, à un niveau comparable à celui des banques américaines, chaque employé gérant 2,03 millions de US \$ en 1985, alors que chaque employé gèrait 0,96 million en Grande-Bretagne, 2,01 aux Etats-Unis, 2,68 en RFA et 8,4 au Japon (tableau 11)¹¹.

Enfin, il importe de souligner le fait que d'un pays à l'autre, les systèmes de paiement diffèrent profondément en ce qui concerne tant les instruments utilisés que les institutions qui en assument la charge. Ainsi, les principales banques commerciales françaises et britanniques assument d'importantes responsabilités dans la gestion de systèmes de paiement fort coûteux, étant donné la nature des instruments utilisés (voir annexe 2), et supportent à ce titre des coûts opératoires importants. Comme ces fonctions ne donnent pas toujours lieu à perception de recettes spécifiques, les banques commerciales ont couvert jusqu'à présent les déficits engendrés par les opérations sous-tarifées grâce à des péréquations tarifaires. Mais en phase de mutation rapide des structures du marché bancaire, de tels niveaux de coûts opératoires, ainsi que les systèmes tarifaires qui les reflètent et les rendent viables, pourraient constituer de sérieux handicaps. On ne saurait en particulier négliger le risque de voir de nouveaux entrants sur ce marché procéder à un écrémage en ne s'adressant qu'aux clientèles traditionnellement surtarifées, et rendre ainsi insoutenables les structures de péréquations tarifaires ainsi que le niveau des coûts d'intermédiation bancaires qui prévalaient jusqu'alors.

67

Le second élément susceptible d'expliquer le niveau du prélèvement réalisé par les banques sur les agents non financiers réside dans le niveau des marges bénéficiaires. A cet égard deux types d'indicateurs peuvent être examinés : les résultats bruts d'exploitation d'une part, les bénéfices d'autre part.

Les résultats bruts d'exploitation (RBE), définis comme la différence entre le produit net bancaire et l'ensemble des coûts opératoires (charges de personnel et charges générales d'exploitation), diffèrent significativement d'un pays à l'autre et ce, quels que soient les indicateurs d'activité retenus. Rapporté au total de bilan, le RBE de l'ensemble des banques françaises semble relativement faible, se situant pratiquement au même niveau que le RBE des systèmes bancaires suisse et allemand. Seules les banques belges et japonaises dégagent une marge inférieure. Le même diagnostic s'applique pour la population des grandes banques (tableau 8). Par contre, si l'on raisonne en termes de capitaux engagés, il apparaît que le RBE est en France l'un des plus élevés, se situant, pour l'ensemble des banques, à un niveau comparable à celui des banques italiennes et espagnoles. Le RBE des grandes banques françaises serait quant à lui identique à celui de leurs homologues allemandes et inférieur au prélèvement réalisé par les institutions britanniques et espagnoles.

¹¹ - On maniera avec précaution ces indicateurs nominaux car ils sont très dépendants de la configuration des taux de change.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

BÉNÉFICES ET RENTABILITÉ

Le critère des bénéfices après impôts, tels qu'ils sont centralisés par l'OCDE, offre une image complémentaire qui nuance les conclusions auxquelles pourrait conduire le seul examen de l'indicateur de marge bénéficiaire brute qu'est le résultat brut d'exploitation. Prenant en compte les prélèvements réalisés au titre des provisions d'exploitation (pour créances douteuses en particulier), des amortissements et de l'impôt sur les sociétés, ce solde est représentatif du profit net réalisé par les banques sur l'ensemble de leurs opérations ainsi que de la capacité de renforcement des fonds propres par autofinancement. Les différents systèmes bancaires ayant des comportements significativement différents en matière de provisionnement des créances douteuses¹² et étant soumis à des prélèvements fiscaux d'importance variable, il est nécessaire de prendre en compte ce niveau d'analyse.

Il apparaît alors que, rapportés au total de bilan, les bénéfices après impôts des banques françaises (y compris les réseaux mutualistes) étaient relativement faibles au début des années quatre-vingt, se situant, pour l'ensemble des banques commerciales, au même niveau que pour les systèmes bancaires japonais et allemands. Les grandes banques françaises étaient, quant à elles, caractérisées par des ratios de rentabilité en termes de total de bilan très faibles, se situant au même niveau que leurs homologues italiennes (tableau 9).

Ce diagnostic de faible rentabilité nette est quelque peu nuancé par une analyse en termes de capitaux engagés dans la mesure où les banques françaises se situent alors en position médiane. Les grandes banques françaises s'inscrivent toutefois à nouveau dans la partie inférieure de l'échantillon, dégagant une rentabilité nette comparable à celle des banques japonaises mais inférieure à celle de leurs homologues allemandes, américaines, britanniques et espagnoles.

On notera que, quel que soit l'indicateur d'activité retenu, les grandes banques britanniques et espagnoles se caractérisent par une rentabilité très élevée, au prix, il est vrai, de prélèvements particulièrement importants réalisés sur le secteur non financier.

Enfin, si la rentabilité mesurée en termes de ratios (bénéfice/volume d'activité) apparaît très contrastée d'un pays à l'autre, les écarts entre coefficients de rentabilité (bénéfice/fonds propres) sont moins importants car les ratios de capitalisation (fonds propres/total de bilan) diffèrent beaucoup d'un système bancaire à l'autre.

Ainsi, dans la mesure où la capitalisation des banques françaises, belges et japonaises était, au début des années quatre-vingt, significativement inférieure à celle des banques allemandes, britanniques et américaines (en termes de total de bilan mais également en termes de capitaux engagés, bien que ce dernier indicateur permette de nuancer le diagnostic traditionnel de sous-capitalisation des banques françaises), la plage de variation des coefficients de rentabilité (profits après impôts/fonds propres) s'avère nettement plus limitée que celle des ratios (bénéfices

12 - Il apparaît à cet égard que les banques françaises et allemandes ont constitué, au cours des dernières années, des provisions pour créances douteuses significativement plus importantes que leurs homologues britanniques et surtout américaines. Cette différence de comportement peut être expliquée en partie par les différences de systèmes fiscaux (statut fiscal des provisions) et par les écarts de capitalisation. Mais elle pourrait tenir aussi à l'adoption par les banques américaines et britanniques de normes microéconomiques de prudence plus lâches dans le but de maximiser leur rentabilité à court terme.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 5 :
COÛTS OPÉRATOIRES
(moyenne 1980-1984)

ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES			
Coûts opératoires rapportés aux capitaux engagés		Coûts opératoires rapportés au total de bilan	
Japon	1,48	Japon	1,25
Suisse	1,74	Suisse	1,39
Canada	2,34	Belgique	1,86
Allemagne	2,97	Canada	2,01
Belgique	3,24	Allemagne	2,11
Etats-Unis	3,36	France	2,17
Italie	3,36	Etats-Unis	2,86
France	3,89	Italie	2,89
Espagne	3,89	Espagne	3,37

63

GRANDES BANQUES COMMERCIALES			
Coûts opératoires rapportés aux capitaux engagés		Coûts opératoires rapportés au total de bilan	
Japon	1,27	Japon	1,02
Autriche	1,83	Autriche	1,11
Suisse	2,10	Suisse	1,46
Etats-Unis	3,20	France	2,17
Italie	3,31	Allemagne	2,56
Allemagne	3,70	Etats-Unis	2,63
France	3,76	Italie	2,96
Espagne	4,41	Grande-Bretagne	3,48
Grande-Bretagne	4,82	Espagne	3,76

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 6 :
CHARGES DE PERSONNEL
(moyenne 1980-1984)

ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES			
Charges de personnel rapportées aux capitaux engagés		Charges de personnel rapportées au total de bilan	
Japon	0,88	Japon	0,74
Suisse	1,19	Suisse	0,95
Canada	1,43	Belgique	1,19
Etats-Unis	1,72	Canada	1,23
Allemagne	2,04	Allemagne	1,45
Belgique	2,08	France	1,45
Italie	2,44	Etats-Unis	1,47
France	2,60	Italie	2,10
Espagne	2,64	Espagne	2,29

GRANDES BANQUES COMMERCIALES			
Charges de personnel rapportées aux capitaux engagés		Charges de personnel rapportées au total de bilan	
Japon	0,72	Japon	0,58
Autriche	1,16	Autriche	0,70
Suisse	1,44	Suisse	1,00
Etats-Unis	1,67	Etats-Unis	1,37
Italie	2,50	France	1,47
France	2,55	Allemagne	1,81
Allemagne	2,61	Grande-Bretagne	2,22
Espagne	3,05	Italie	2,24
Grande-Bretagne	3,08	Espagne	2,60

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

d'intermédiation, ce qui ne saurait surprendre dans la mesure où le secteur bancaire traditionnel est caractérisé par une forte intensité en main-d'œuvre. Rapportées au total de bilan, ces charges se situeraient, en France, à un niveau comparable à celui des Etats-Unis et de l'Allemagne alors que, rapportées aux capitaux engagés, les charges de personnel supportées par les banques commerciales françaises apparaissent sensiblement plus élevées que dans les autres pays industrialisés, à l'exception à nouveau de l'Espagne (tableau 6). Quant aux seules grandes banques, on notera que les institutions françaises sont caractérisées par des ratios (charges de personnel/capitaux engagés) d'un niveau comparable à celui de leurs homologues allemandes et italiennes mais significativement supérieur à celui des grandes banques japonaises, suisses et américaines.

De telles différences de coûts opératoires ne peuvent être interprétées simplement et directement en termes d'écarts d'efficacité technique des systèmes d'intermédiation bancaire, car elles reflètent également les différentiels de densité des réseaux de guichets ainsi que la nature du système de paiement des divers pays. On notera à cet égard qu'en termes de densité de réseau de guichets bancaires, la France est, après la Belgique et la Suisse, le pays le plus bancarisé avec une agence pour 1 524 habitants seulement (tableau 7).

TABLEAU 7

NOMBRE D'HABITANTS PAR AGENCE EN 1983	
Belgique	968
Suisse	1 300
France	1 524
RFA	1 541
Canada	1 934
Royaume-Uni	2 283
Etats-Unis	2 310
Japon	2 780
Italie	4 398

Guichets permanents et non permanents.

Source : Banque des Règlements Internationaux - 1985.

De plus, si l'on raisonne uniquement sur les principales banques de chaque pays faisant partie des cent premières institutions au niveau mondial, il apparaît de profondes disparités de structures de réseau, chaque banque française ayant en moyenne, en 1985, 2 923 guichets⁸ alors que ce nombre était de 2 784 en Grande-Bretagne⁹, 513 en Italie¹⁰, 470 en Allemagne et 200 au Japon. De telles disparités

8 - Cette moyenne est calculée sur la base des informations publiées par Fortune (août 1986). Elles portent sur les neuf premières banques françaises, et intègrent les 10 605 guichets du Crédit Agricole, ce qui tire la moyenne vers le haut, mais elles négligent la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas.

9 - Pour les six principales banques.

10 - Neuf premières banques.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 8 :
RÉSULTATS BRUTS D'EXPLOITATION
(moyenne 1980-1984)

ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES			
RBE rapporté aux capitaux engagés		RBE rapporté au total de bilan	
Japon	0,60	Belgique	0,36
Belgique	0,63	Japon	0,51
Suisse	1,32	France	1,84
Canada	1,36	Suisse	1,06
Allemagne	1,54	Allemagne	1,10
Etats-Unis	1,55	Canada	1,17
Italie	1,82	Etats-Unis	1,32
France	1,85	Italie	1,57
Espagne	1,98	Espagne	1,71

GRANDES BANQUES COMMERCIALES			
RBE rapporté aux capitaux engagés		RBE rapporté au total de bilan	
Autriche	0,57	Autriche	0,35
Japon	0,58	Japon	0,46
Italie	1,00	Italie	0,86
Etats-Unis	1,44	France	0,99
Suisse	1,46	Suisse	1,01
Allemagne	1,71	Etats-Unis	1,18
France	1,72	Allemagne	1,19
Grande-Bretagne	2,04	Grande-Bretagne	1,47
Espagne	2,53	Espagne	2,16

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

de densité et de structure du réseau de guichets tiennent bien entendu à des considérations topographiques et démographiques (concentration de la population), mais trouvent également certaines de leurs origines dans la configuration de la concurrence bancaire, certaines institutions ayant développé voire surdimensionné leur réseau dans un contexte de concurrence non tarifaire, la prestation de services gratuits (dont le service de proximité) se substituant dans ce cas à la rémunération explicite des dépôts à vue.

De même, lorsque l'on ne considère que les cinq premières banques de chaque pays, les ratios représentatifs des volumes de capitaux gérés par employé apparaissent significativement différents d'un pays à l'autre. Ne disposant que d'indicateurs de total de bilan à ce niveau d'analyse, on ne sera pas surpris de trouver les institutions françaises en position médiane, à un niveau comparable à celui des banques américaines, chaque employé gérant 2,03 millions de US \$ en 1985, alors que chaque employé gèrait 0,96 million en Grande-Bretagne, 2,01 aux Etats-Unis, 2,68 en RFA et 8,4 au Japon (tableau 11)¹¹.

Enfin, il importe de souligner le fait que d'un pays à l'autre, les systèmes de paiement diffèrent profondément en ce qui concerne tant les instruments utilisés que les institutions qui en assument la charge. Ainsi, les principales banques commerciales françaises et britanniques assument d'importantes responsabilités dans la gestion de systèmes de paiement fort coûteux, étant donné la nature des instruments utilisés (voir annexe 2), et supportent à ce titre des coûts opératoires importants. Comme ces fonctions ne donnent pas toujours lieu à perception de recettes spécifiques, les banques commerciales ont couvert jusqu'à présent les déficits engendrés par les opérations sous-tarifées grâce à des péréquations tarifaires. Mais en phase de mutation rapide des structures du marché bancaire, de tels niveaux de coûts opératoires, ainsi que les systèmes tarifaires qui les reflètent et les rendent viables, pourraient constituer de sérieux handicaps. On ne saurait en particulier négliger le risque de voir de nouveaux entrants sur ce marché procéder à un écrémage en ne s'adressant qu'aux clientèles traditionnellement surtarifées, et rendre ainsi insoutenable les structures de péréquations tarifaires ainsi que le niveau des coûts d'intermédiation bancaires qui prévalaient jusqu'alors.

67

Le second élément susceptible d'expliquer le niveau du prélèvement réalisé par les banques sur les agents non financiers réside dans le niveau des marges bénéficiaires. A cet égard deux types d'indicateurs peuvent être examinés : les résultats bruts d'exploitation d'une part, les bénéfices d'autre part.

Les résultats bruts d'exploitation (RBE), définis comme la différence entre le produit net bancaire et l'ensemble des coûts opératoires (charges de personnel et charges générales d'exploitation), diffèrent significativement d'un pays à l'autre et ce, quels que soient les indicateurs d'activité retenus. Rapporté au total de bilan, le RBE de l'ensemble des banques françaises semble relativement faible, se situant pratiquement au même niveau que le RBE des systèmes bancaires suisse et allemand. Seules les banques belges et japonaises dégagent une marge inférieure. Le même diagnostic s'applique pour la population des grandes banques (tableau 8). Par contre, si l'on raisonne en termes de capitaux engagés, il apparaît que le RBE est en France l'un des plus élevés, se situant, pour l'ensemble des banques, à un niveau comparable à celui des banques italiennes et espagnoles. Le RBE des grandes banques françaises serait quant à lui identique à celui de leurs homologues allemandes et inférieur au prélèvement réalisé par les institutions britanniques et espagnoles.

¹¹ - On maniera avec précaution ces indicateurs nominaux car ils sont très dépendants de la configuration des taux de change.

BÉNÉFICES ET RENTABILITÉ

Le critère des bénéfices après impôts, tels qu'ils sont centralisés par l'OCDE, offre une image complémentaire qui nuance les conclusions auxquelles pourrait conduire le seul examen de l'indicateur de marge bénéficiaire brute qu'est le résultat brut d'exploitation. Prenant en compte les prélèvements réalisés au titre des provisions d'exploitation (pour créances douteuses en particulier), des amortissements et de l'impôt sur les sociétés, ce solde est représentatif du profit net réalisé par les banques sur l'ensemble de leurs opérations ainsi que de la capacité de renforcement des fonds propres par autofinancement. Les différents systèmes bancaires ayant des comportements significativement différents en matière de provisionnement des créances douteuses¹² et étant soumis à des prélèvements fiscaux d'importance variable, il est nécessaire de prendre en compte ce niveau d'analyse.

Il apparaît alors que, rapportés au total de bilan, les bénéfices après impôts des banques françaises (y compris les réseaux mutualistes) étaient relativement faibles au début des années quatre-vingt, se situant, pour l'ensemble des banques commerciales, au même niveau que pour les systèmes bancaires japonais et allemands. Les grandes banques françaises étaient, quant à elles, caractérisées par des ratios de profitabilité en termes de total de bilan très faibles, se situant au même niveau que leurs homologues italiennes (tableau 9).

Ce diagnostic de faible rentabilité nette est quelque peu nuancé par une analyse en termes de capitaux engagés dans la mesure où les banques françaises se situent alors en position médiane. Les grandes banques françaises s'inscrivent toutefois à nouveau dans la partie inférieure de l'échantillon, dégagant une rentabilité nette comparable à celle des banques japonaises mais inférieure à celle de leurs homologues allemandes, américaines, britanniques et espagnoles.

On notera que, quel que soit l'indicateur d'activité retenu, les grandes banques britanniques et espagnoles se caractérisent par une rentabilité très élevée, au prix, il est vrai, de prélèvements particulièrement importants réalisés sur le secteur non financier.

Enfin, si la rentabilité mesurée en termes de ratios (bénéfice/volume d'activité) apparaît très contrastée d'un pays à l'autre, les écarts entre coefficients de rentabilité (bénéfice/fonds propres) sont moins importants car les ratios de capitalisation (fonds propres/total de bilan) diffèrent beaucoup d'un système bancaire à l'autre.

Ainsi, dans la mesure où la capitalisation des banques françaises, belges et japonaises était, au début des années quatre-vingt, significativement inférieure à celle des banques allemandes, britanniques et américaines (en termes de total de bilan mais également en termes de capitaux engagés, bien que ce dernier indicateur permette de nuancer le diagnostic traditionnel de sous-capitalisation des banques françaises), la plage de variation des coefficients de rentabilité (profits après impôts/fonds propres) s'avère nettement plus limitée que celle des ratios (bénéfices

12 - Il apparaît à cet égard que les banques françaises et allemandes ont constitué, au cours des dernières années, des provisions pour créances douteuses significativement plus importantes que leurs homologues britanniques et surtout américaines. Cette différence de comportement peut être expliquée en partie par les différences de systèmes fiscaux (statut fiscal des provisions) et par les écarts de capitalisation. Mais elle pourrait tenir aussi à l'adoption par les banques américaines et britanniques de normes microéconomiques de prudence plus lâches dans le but de maximiser leur profitabilité à court terme.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 9 :
BÉNÉFICES APRÈS IMPÔTS
(moyenne 1980-1984)

ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES			
Bénéfices rapportés aux capitaux engagés		Bénéfices rapportés au total de bilan	
Japon	0,26	Belgique	0,19
Belgique	0,34	Japon	0,22
Allemagne	0,34	France	0,23
Italie	0,37	Allemagne	0,24
France	0,41	Italie	0,32
Espagne	0,58	Suisse	0,48
Suisse	0,60	Espagne	0,50
Canada	0,60	Canada	0,52
Etats-Unis	0,84	Etats-Unis	0,71

69

GRANDES BANQUES COMMERCIALES			
Bénéfices rapportés aux capitaux engagés		Bénéfices rapportés au total de bilan	
Autriche	0,08	Autriche	0,05
Italie	0,17	France	0,13
France	0,23	Italie	0,15
Japon	0,24	Japon	0,20
Allemagne	0,36	Allemagne	0,25
Suisse	0,62	Suisse	0,43
Etats-Unis	0,70	Etats-Unis	0,57
Grande-Bretagne	0,90	Grande-Bretagne	0,65
Espagne	0,94	Espagne	0,80

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

TABLEAU 10 :
BÉNÉFICES NETS ET CAPITALISATION BANCAIRE
(moyenne 1980-1984)

ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES					
Coefficient de rentabilité		Fonds propres rapportés au total de bilan		Fonds propres rapportés au capitaux engagés	
Allemagne	5,72	Japon	2,37	Japon	2,82
Espagne	6,03	Belgique	2,50	Italie	4,21
Belgique	7,20	France	2,57	Belgique	4,39
Suisse	7,63	Italie	3,63	France	4,61
Italie	7,66	Allemagne	3,99	Canada	4,77
France	8,04	Canada	4,10	Allemagne	5,63
Japon	8,65	Etats-Unis	5,93	Etats-Unis	6,96
Etats-Unis	11,55	Suisse	6,03	Suisse	7,54
Canada	12,44	Espagne	7,74	Espagne	8,94

GRANDES BANQUES COMMERCIALES					
Coefficient de rentabilité		Fonds propres rapportés au total de bilan		Fonds propres rapportés aux capitaux engagés	
Autriche	2,07	Japon	1,91	Japon	2,38
Italie	3,98	France	2,02	France	3,55
France	5,90	Autriche	2,26	Italie	3,57
Allemagne	5,94	Italie	3,20	Autriche	3,71
Suisse	7,20	Allemagne	3,99	Allemagne	5,78
Espagne	8,56	Grande-Bretagne	4,66	Etats-Unis	5,88
Japon	9,74	Etats-Unis	4,82	Grande-Bretagne	6,47
Etats-Unis	11,46	Suisse	5,67	Suisse	8,19
Grande-Bretagne	12,37	Espagne	8,75	Espagne	9,38

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

nets/volume d'activité) et suggère que le taux de profit des banques commerciales françaises n'est pas atypique (tableau 10).

Ce diagnostic, fondé sur les données publiées par l'OCDE, est confirmé pour l'année 1985 par une analyse de la rentabilité des cinq principales banques de chacun des dix principaux pays de l'OCDE. Il apparaît en effet que si les ratios (profits avant impôts/total de l'actif) variaient du simple au triple (les cinq premières banques belges dégageaient une rentabilité égale à 0,32 % de leur actif alors que les banques britanniques parvenaient à un taux de 1,06 %, les banques françaises se situant pratiquement au même niveau que leurs homologues japonaises au taux de 0,43 %), les coefficients de rentabilité s'inscrivaient dans une plage allant de 14,4 % pour les principales institutions autrichiennes à 24,3 % pour les grandes banques britanniques, les banques françaises se situant, quant à elles, en position médiane avec un coefficient de 16,7 % (tableau 11)¹³.

TABLEAU 11 :
CLASSEMENT DES CINQ PREMIÈRES BANQUES
DE DIX PAYS DE L'OCDE SELON CINQ CRITÈRES EN 1985

Ratio (capital/ total de l'actif)	Ratio (profits avant impôts/ total de l'actif)	Ratio (profits avant impôts/ capital)	Ratio (total de bilan/effectifs) en millions de US\$	Ratio (profits avant impôts/ effectifs) en US\$
Belgique (2,08)	Belgique (0,32)	Autriche (14,43)	Grande-Bretagne (0,96)	Espagne (7 815)
Autriche (2,47)	Autriche (0,36)	Etats-Unis (14,97)	Espagne (1,08)	Belgique (8 358)
France (2,59)	France (0,43)	Belgique (15,32)	Canada (1,69)	France (8 751)
Japon (2,72)	Japon (0,48)	Espagne (15,35)	Etats-Unis (2,01)	Grande-Bretagne (10 159)
Allemagne (3,06)	Allemagne (0,58)	France (16,67)	France (2,03)	Autriche (12 076)
Grande-Bretagne (4,35)	Espagne (0,72)	Canada (16,74)	Italie (2,37)	Canada (13 262)
Canada (4,68)	Etats-Unis (0,73)	Japon (17,67)	Belgique (2,62)	Etats-Unis (14 597)
Espagne (4,72)	Canada (0,78)	Allemagne (19,09)	Allemagne (2,68)	Allemagne (15 624)
Italie (4,76)	Italie (0,93)	Italie (19,45)	Autriche (3,38)	Italie (21 950)
Etats-Unis (4,86)	Grande-Bretagne (1,06)	Grande-Bretagne (24,32)	Japon (8,40)	Japon (40 297)

¹³ - Les résultats moyens des banques américaines sont déprimés par les pertes comptables réalisées par Bank America. Si l'on retient les cinq premières banques américaines hors Bank America, on obtient les ratios suivants :

Ratio (capital/ total de l'actif)	Ratio (profits avant impôts/ total de l'actif)	Ratio (profits avant impôts/ capital)	Ratio (total de bilan/effectifs) en millions de US\$	Ratio (profits avant impôts/ effectifs) en US\$
5,13	1,04	20,25	2,32	24 088

Source : *The Banker*, juillet 1986.

C O Û T S E T M A R G E S B A N C A I R E S

On notera enfin que, dans la mesure où les effectifs moyens par banque diffèrent considérablement d'un système bancaire à l'autre,¹⁴ les profits moyens par employé s'inscrivent dans une plage allant, en 1985, de 7 815 US\$ par employé pour les cinq principales banques espagnoles à 40 297 US\$ pour les banques japonaises, ce chiffre n'étant que de 8 751 US\$ pour les cinq premières banques françaises.

Il apparaît en définitive que le niveau des marges bancaires brutes reflète essentiellement le niveau des coûts opératoires, et seulement de façon secondaire le niveau de rentabilité des différents systèmes bancaires. On peut considérer en outre que les coûts et marges diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, certaines institutions, à l'instar des banques françaises, britanniques et espagnoles, devant dégager des marges brutes élevées afin de couvrir les importants coûts opératoires liés à leurs structures et à leurs fonctions au sein du système de financement et de paiement, alors que d'autres institutions ne prélèvent que de faibles marges, leurs coûts opératoires (ainsi que leur marge de profit dans le cas japonais) étant significativement inférieurs à ceux de leurs homologues étrangères.

CONCLUSION

Si les indicateurs de coûts et de marges utilisés ici ne constituent ni des mesures rigoureuses du coût d'intermédiation au sens strict, ni *a fortiori* des indicateurs fiables d'efficacité comparée des sous-systèmes d'intermédiation bancaire nationaux et ce pour des raisons tant statistiques que conceptuelles, la présente étude permet toutefois de mettre en évidence, au début des années quatre-vingt, des différences significatives de coûts et de marges bancaires d'un pays et d'un type d'institution à l'autre. Ces éléments de comparaison internationale indiquent en particulier que si l'on rapporte l'ensemble des soldes significatifs des comptes de résultats aux seules opérations d'intermédiation avec les agents non financiers qui constituent la variable d'échelle pertinente aux yeux de l'économiste, les banques françaises dégageaient des marges brutes plus importantes que la plupart des autres systèmes bancaires et ce, non pas parce qu'elles réalisaient des profits particulièrement élevés, mais essentiellement parce que les coûts opératoires qu'elles supportaient s'avéraient supérieurs à ceux de leurs homologues étrangères.

La restriction du champ d'analyse à la population des seules grandes banques de chaque pays corrobore ce diagnostic et suggère que seules les banques de clearing londoniennes et les principales institutions espagnoles dégageaient des marges brutes rapportées aux capitaux engagés supérieures à celles de leurs homologues françaises, qui se situaient pratiquement au même niveau que les grandes banques commerciales allemandes, cette hiérarchie reflétant des écarts de coûts opératoires et, dans une moindre mesure, des différences de rentabilité finale rendues possibles par les structures de marché traditionnelles.

On notera enfin que les résultats obtenus attestent le caractère relativement atypique de la structure du compte de résultats des banques françaises. Celui-ci ne tarifant pas explicitement certains des services rendus à la clientèle, le produit net bancaire dépendait en France beaucoup plus que dans la plupart des autres pays de l'OCDE des seules marges d'intérêt, les banques françaises s'avérant de ce fait particulièrement sensibles à l'évolution relative des taux d'intérêts débiteurs et créditeurs.

¹⁴ - Si l'on considère les cinq premières banques de chaque pays, chaque établissement employait en moyenne en 1985, 52 085 personnes en France, 80 694 en Grande-Bretagne, 25 294 en Allemagne, 19 006 en Italie, 38 633 aux États-Unis et 16 458 au Japon.

COÛTS ET MARGES BANCAIRES

Certes, les évolutions macroéconomiques et l'intensification des pressions concurrentielles ont depuis lors conduit les banques françaises à renforcer le contrôle de la progression de leurs coûts opératoires, à diversifier leurs activités ainsi que leurs sources de revenus et à envisager la tarification explicite de l'ensemble de leurs services afin de remédier à la surtarification structurelle des opérations d'intermédiation et de réduire par là-même les menaces de désintermédiation et d'écrémage induites par l'ouverture des marchés. Les éléments de comparaison internationale présentés ici suggèrent que ces ajustements constituent, dans une certaine mesure, une normalisation des conditions d'exploitation du système d'intermédiation bancaire français et représentent un processus inéluctable au cours de la présente phase d'émergence de nouvelles structures de marché.

ANNEXE 1

LA COMPOSITION INSTITUTIONNELLE DES CATÉGORIES ÉTUDIÉES

France :

— Ensemble des banques : ex-banques inscrites et principales banques mutualistes (Crédit Agricole Mutuel, Crédit Mutuel et Banques Populaires).
— Grandes banques : BNP, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Paribas, Banque Indosuez, CCF, Crédit du Nord et Crédit Agricole. Les informations relatives au CIC n'ont pas été retenues. En 1984, ces huit banques représentaient 66 % des crédits distribués et 70 % des dépôts de l'ensemble des banques.

Allemagne :

— Ensemble des banques : sont répertoriées à ce poste l'ensemble des banques commerciales.
— Grandes banques : Deutsche Bank, Dresdner Bank, Commerzbank et leurs filiales berlinoises (3 119 guichets, 12 % des crédits consentis par l'ensemble des banques universelles, 15 % des dépôts).

Autriche :

— Seules les statistiques relatives aux huit plus grandes banques sont disponibles.

Belgique :

— Ensemble des banques : banques de dépôts.

Espagne :

— Ensemble des banques : banques privées (commerciales et industrielles).
— Grandes banques : sept plus grandes banques. (9 974 guichets, 47 % des crédits, 60 % des dépôts.)

Etats-Unis :

— Ensemble des banques : banques commerciales assurées à la FDIC.
— Grandes banques : 311 institutions en 1985 (67 % des crédits, 58 % des dépôts).

Italie :

— Ensemble des banques : banques commerciales.
— Grandes banques : huit plus grandes banques (3 300 guichets, 115 300 employés, 45 % des crédits, 42 % des dépôts).

Japon :

— Ensemble des banques : banques dites ordinaires (municipales et régionales).
— Grandes banques : 13 banques municipales (City Bank) (2 883 guichets, 166 000 employés, 68 % des crédits, 68 % des dépôts).

Royaume-Uni :

— Seules les statistiques relatives aux cinq principaux groupes des banques de clearing londoniennes sont disponibles.

Suisse :

— Ensemble des banques : banques universelles.
— Grandes banques : cinq principales banques (821 guichets, 50 512 employés, 45 % des crédits de l'ensemble, 55 % des dépôts).

73

COÛTS ET MARGES BANCAIRES

ANNEXE 2

COMPARAISON PORTANT SUR L'IMPORTANCE RELATIVE DES INSTRUMENTS DE PAIEMENT AUTRES QUE LES ESPÈCES

	Chèques	Paievements par virements d'un compte au crédit d'un autre ¹	Règlements par avis de prélèvement	Paievements par cartes de crédit
	Exprimés en pourcentage du volume global des transactions effectuées en 1983			
Belgique	—	—	—	—
Canada	91,0	(insignifiant)	2,0	7,0
Etats-Unis	98,6 ⁵	0,9	inférieur à 1	7,2
France	82,5 ²	9,2	6,2	2,1
Italie	85,3 ²	12,7 ³	1,5 ⁵	0,5
Japon	18,7 ⁴	14,8	56,3	10,3
Pays-Bas	22,3 ²	62,0	15,6	(insignifiant)
République fédérale d'Allemagne	11,0	57,0	32,0	(insignifiant)
Royaume-Uni	61,0	23,0	6,0	8,0
Suède	20,0	72,0	1,0	7,0
Suisse	10,6	88,0	0,8	0,5

Source : BRI et Banque de France (1986).

1 - Y compris les virements interbancaires. 2 - Y compris les chèques postaux. 3 - Les données portent sur 31 banques représentant 70 % du montant total des actifs des établissements bancaires, tels que figurant aux bilans. 4 - Y compris les chèques bancaires, les effets de commerce et les billets à ordre. 5 - Y compris les paiements effectués sur les comptes de cartes de crédit.

74

BIBLIOGRAPHIE

- Allen D.E. : « *Finance : A Theoretical Introduction* ». Martin Robertson - 1983.
 Banque des règlements internationaux et Banque de France : « *Systèmes de paiement dans onze pays développés* ». La Documentation Française - 1986.
 Colmant H. et Ch. Noyer : « *Le coût de l'intermédiation financière* ». Rapport du groupe présidé par Butsch J.L. in « *Quels intermédiaires financiers pour demain* » ? Commissariat Général du Plan. La Documentation Française - 1985.
 Commission bancaire : « *Rapport Annuel* » - 1984.
 Fortune : « *The largest banks outside the US* ». August, 4 - 1986.
 Fuchs V.R. : « *The Service Economy* ». NBER - 1968.
 Goodhart C.A.E. : « *Money, Information and Uncertainty* ». Macmillan - 1975.
 INSEE : « *Système élargi de comptabilité nationale* » - 1976.
 Levy-Garboua, L. et V. : « *Les coûts opératoires des banques françaises : une étude statistique* ». Revue d'Economie Politique n° 1 - 1975.
 Levy-Garboua L. et Renard F. : « *Structure et rentabilité des banques* ». Revue Banque n° 363. Septembre 1977.
 Mark J.A. : « *Measuring Productivity in Service Industries* ». Monthly Labor Review - June 1982.
 OCDE : « *Costs and Margins in Banking : Statistical Supplement (1978-1982)* », 1985.
 OCDE : « *Rentabilité des banques* ». OCDE. Paris - 1986.
 Passacantando F. : « *Costs and Margins in the Italian Banking System...* » in : Banca d'Italia (éd.) : Italian Credit Structures. Euremoney Publications - 1984.
 Pastré O. : « *La modernisation des banques françaises* ». La Documentation Française - 1985.
 Patat J.P. : « *Importance et coût de l'intermédiation financière en France* ». Annexes au Rapport du Comité du financement du 8^e Plan. La Documentation Française - 1980.
 Revell J.R.S. : « *Coûts et marges en secteur bancaire : un panorama international* ». OCDE - 1980.
 Revell J.R.S. : « *International Comparisons of Bank Costs and Profits* ». The Banker. January - 1985.
 Szymczak Ph. : « *La réforme de la tarification bancaire* ». Direction de la Prévision - 1986.
 The Banker : « *World Top 500* ». Juillet - 1986.
 Touleuc C. : « *Éléments d'analyse monétaire des documents comptables des banques* ». Analyse Financière. 4^e trimestre 1980.